

DÉLIBÉRATION N°DL20260106 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 12/06/2026 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Benoit FABRE ; M. Bruno CHANGEAT (jusqu'à 22h30) ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Jerome JULVE ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Victor PEREIRA ; Mme Florence BERSOT-DERMETROSSIAN ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Philippe QUOY (à partir de 20h) ; Mme Catherine MOIROUD (à partir de 19h30) ; M. Erick SCHAEFFER ; M. Luc CHEVALLIER ; Mme Florence VANELLE ; Mme Patricia VIALON ; M. Mathieu VIALLATTE ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Djamila SAIDANI ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Gaëlle DESORME ; Mme Daryne BELKORCHIA ; M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS
Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Gilles GRECO
M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Sandrine FRANÇON (à partir de 22h30)
M. Philippe QUOY a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (jusqu'à 20h)
Mme Catherine MOIROUD a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 19h30)
Mme Sylvie REBAUD a donné procuration à Mme Patricia VIALON
M. Julien GIRAUDO a donné procuration à M. Jean MINNAERT

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Abila CIPRIANI.

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 À L'EXERCICE 2026 VIA LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

M. Benoit FABRE expose ce qui suit :

En vertu de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur, le conseil municipal est invité à délibérer sur l'affectation du résultat 2025 de la section de fonctionnement du budget principal de la ville, conformément aux propositions suivantes :

AFFECTATION DU RESULTAT 2025	
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025	
<i>Part du résultat de clôture cumulé 2024 de la section de fonctionnement inscrit au chapitre 002 (1)</i>	0,00 €
<i>Recettes de fonctionnement 2025 (2)</i>	52 191 959,72 €
<i>Dépenses de fonctionnement 2025 (3)</i>	50 534 320,22 €
<i>Résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement (4) = (2) - (3)</i>	1 657 639,50 €
<i>Résultat de clôture cumulé 2025 de la section de fonctionnement (5) = (4) + (1)</i>	1 657 639,50 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2025	
<i>Solde d'exécution cumulé 2024 de la section d'investissement inscrit au chapitre 001 (6)</i>	1 348 601,89 €
<i>Recettes d'investissement 2025 (7)</i>	14 497 572,44 €
<i>Dépenses d'investissement 2025 (8)</i>	16 316 781,16 €
<i>Solde d'exécution 2025 de la section d'investissement (9) = (7) - (8)</i>	-1 819 208,72 €
<i>Solde d'exécution cumulé 2025 de la section d'investissement (10) = (9) + (6)</i>	-470 606,83 €
<i>Restes à réaliser 2025 constatés en recettes d'investissement (11)</i>	2 670 208,65 €
<i>Restes à réaliser 2025 constatés en dépenses d'investissement (12)</i>	2 565 148,75 €
<i>Solde des restes à réalisés 2025 de la section d'investissement (13) = (11) - (12)</i>	105 059,90 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026	
<i>Résultat de clôture cumulé 2025 de la section de fonctionnement (5)</i>	1 657 639,50 €
<i>Solde d'exécution cumulé 2025 de la section d'investissement (10)</i>	0,00 €
<i>Solde des restes à réalisés 2025 de la section d'investissement (13)</i>	105 059,90 €
<i>Solde d'investissement cumulé 2025 après affectation des restes à réaliser (15) = (10) + (13)</i>	-365 546,93 €
Au budget supplémentaire 2026 sont donc inscrites les écritures comptables suivantes :	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en dépenses d'investissement	470 606,83 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en recettes d'investissement	0,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés en recettes d'investissement	1 657 639,50 €
002 - résultat de fonctionnement reporté en recettes de fonctionnement	0,00 €

En

outre, l'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit la reprise des résultats de l'exercice budgétaire précédent ainsi que le vote des reports de crédits, par le biais du budget supplémentaire.

Ce dernier peut également comporter des opérations nouvelles, en autorisant de nouvelles dépenses ou pour prendre en compte de nouvelles recettes. A l'inverse, il permet aussi de supprimer des crédits de dépenses antérieurement votés, et de modifier la répartition des crédits entre les chapitres.

Ainsi, l'affectation du résultat de clôture cumulé 2025 à l'exercice 2026 l'inscription des restes à réaliser de l'exercice 2025 et les réajustements budgétaires sont présentés dans le budget supplémentaire 2026, en annexe de cette délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 28 voix pour,

4 contre M. Stéphane PARRIN ; Mme Isabelle SURPLY ; Mme Estelle LARCA ; M. Samuel BOUGHZALA

7 abstentions M. Jean-Marc LAVAL ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Marlène MAURY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; M. Julien GIRAUDO

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'affectation du résultat 2025 au budget de l'exercice 2026 telle que présentée ci-dessus,
- **d'approuver** le projet de budget supplémentaire 2026, tel que détaillé dans l'annexe de cette délibération.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 24/06/2026



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Abla CIPRIANI

Date de mise en ligne